

---

## Rencontres départementales de l'éducation partagée en Deux-Sèvres

---



**Cerizay**  
Jeudi 15 février 2007

**Actes des rencontres 2007**  
organisées par la Direction départementale de la jeunesse et des sports  
des Deux-Sèvres en partenariat avec :



FD Foyers Ruraux



## **Rencontres départementales de l'éducation partagée du 15 février 2007 à Cerizay :**

Il s'agissait de la 5<sup>ème</sup> édition des rencontres de l'éducation partagée.

Cette manifestation, initiée en 2002 par la Direction départementale jeunesse et sports des Deux-Sèvres dans le cadre de sa mission d'accompagnement des projets éducatifs locaux, a été organisée en partenariat avec les principales fédérations d'éducation populaire du département Ligue de l'enseignement, fédération départementale des centres socioculturels, Francas, fédération départementale des foyers ruraux, familles rurales. Etaient également associés à la mise en œuvre de cet événement les organismes sociaux (CAF, MSA) et l'Inspection académique.

Ces rencontres, destinées aux acteurs locaux de l'éducation partagée (enseignants, professionnels de l'animation, représentants des parents, élus, responsables et bénévoles associatifs...) sont conçues pour permettre l'échange d'idées et de pratiques tout en favorisant la connaissance, la compréhension et une meilleure coopération entre les différents acteurs éducatifs.

Le thème des rencontres était cette année **LA PARTICIPATION DES FAMILLES AUX PROJETS EDUCATIFS DE TERRITOIRES : ENJEUX, FREINS ET CONDITIONS**

Aborder la question de la participation des familles aux projets éducatifs et en particulier aux projets éducatifs locaux, c'est renvoyer aux principes mêmes de l'éducation partagée qui reposent sur une reconnaissance mutuelle pleine et entière des différents acteurs éducatifs. Cette reconnaissance mutuelle devrait se traduire par un travail en commun autour d'un projet éducatif.

Pourtant, la famille a parfois des difficultés à trouver sa place dans les différents dispositifs d'éducation partagée et ce en dépit des prescriptions qui font de sa participation une priorité.

En Deux-Sèvres, comme ailleurs cette problématique existe.

L'objectif de ces rencontres est de sensibiliser les participants à cette question et de tenter de réfléchir ensemble à une meilleure participation des familles aux projets éducatifs.

### **Programme de la journée :**

• accueil des participants : 9 h 45 - 10h

• introduction journée : 10 h – 10h30 par Monsieur le Maire de Cerizay, Monsieur le Directeur Départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative, Monsieur l'Inspecteur d'Académie ou leur représentant

• conférence suivie d'un débat: 10 h 30 –12 h 30

« La famille, place et rôle dans les projets éducatifs ? »

Intervenant : Monsieur Jean-Manuel de Queiroz, docteur en sociologie et professeur à l'université de Rennes 2

• repas : 12 h 30 -14 h

• ateliers : 14 h –16 h 00

• synthèse de la journée : 16h15-16h30

## **Conférence de Monsieur Jean-Manuel de Queiroz : « La famille, place et rôle dans les projets éducatifs »**

*Jean-Manuel de Queiroz est sociologue et professeur émérite à l'université de Rennes 2. Il fut l'un des premiers à s'interroger sur les rapports entre l'école et les familles ouvrières. Sa thèse effectuée sur ce sujet en 1981 fait référence parmi les sociologues de l'éducation.*

*Jean-Manuel de Queiroz a publié un ouvrage de synthèse des recherches en sociologie de l'éducation :*

*"l'école et ses sociologies" (éditions Nathan Université), - 2<sup>ème</sup> édition chez Armand COLIN, coll. 128 en 2006.*

Introduction :

- L'école en France a été le moteur de la construction de la Nation, la questions scolaire est ainsi devenue passionnelle comme l'a montré Théodore ZELDIN dans « Les passions françaises ».
- La tradition idéaliste et la centralisation de l'Etat en France ont conduit à des productions peu pragmatiques, dont l'école.
- La « territorialisation » en cours de l'école entraîne une augmentation des besoins financiers dans un contexte d'endettement public très contraint (100 millions d'euros par jour au titre des intérêts de la dette). La question du coût des réformes doit être posée de manière systématique pour ne pas hypothéquer plus encore l'avenir de nos jeunes, qui auront déjà à payer une charge financière importante dont ils ne sont pourtant pas responsables.

*Ecole et inégalités :*

On constate que les inégalités devant l'école se sont aggravées en parallèle de la démocratisation du système scolaire. Avec la démocratisation, l'entrée des représentants des classes populaires dans les grandes écoles a fléchi alors même que le contexte de socialisation est devenu premier dans l'accès à la réussite scolaire. Les familles populaires n'ont pas le capital culturel et informationnel leur permettant d'être stratège par rapport à l'école. Par ailleurs leurs difficultés économiques et sociales rendent plus difficile l'assistance éducative aux enfants et l'imposition d'un cadre stable. Dans l'ancien système qui n'était pas parfait, il y avait de la justice car la place des connaissances scolaires n'était pas omnipotente. Il y avait de la culture que les enfants pouvaient trouver dans leur milieu social (entreprises, familles, Eglise....) et qui leur permettait de s'orienter dans les rapports sociaux.

Les perdants actuels de l'école sont donc les enfants des milieux défavorisés qui ont des difficultés à tirer parti des enseignements scolaires et qui en plus sont dévalorisés et humiliés par un système d'évaluation particulièrement stigmatisant (notes) dont les effets psychologiques sur les familles populaires sont sous- estimés et un système d'orientation très connoté entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

Il y a donc une dégradation objective des chances de réussite et des conditions subjectives (dignité, confiance en soi...).

*Ecole et Familles.*

Historiquement, la République a fait la conquête des milieux populaire grâce à l'école. Dans ces temps anciens, la famille est exclue du pouvoir de l'école mais le système fonctionne bien car l'école tient ses promesses.

Aujourd'hui, la famille ne se sent pas, malgré les efforts entrepris, valorisée dans l'école et comme tout groupe social qui n'est pas valorisé dans une institution, elle perçoit cette dernière comme hostile. Les relations entre école et parents sont le plus souvent soit antagonistes, soit indifférentes. Beaucoup d'enseignants par exemple ne sont pas satisfaits des parents qu'ils voient trop pour

certain, pas assez pour d'autres. Il est difficile en réalité pour chacun des partenaires de comprendre l'autre car il faut se décentrer de soi.

Il y a par ailleurs méfiance de la part des familles qui pensent que l'école est très loin de fabriquer des savoir utiles à la société.

#### *Horizons possibles :*

- un changement de méthode :

L'enseignement est en train de se « territorialiser ». Il se définit de plus en plus à partir du terrain grâce à une méthode inductive qui part des situations concrètes pour rechercher des dispositifs éducatifs plus concrets et plus adaptés aux réalités du territoire. La communication autour des 75 000 jeunes qui sortent chaque année sans qualification a été un puissant levier de transformation de l'approche centralisée des questions relatives à l'enseignement.

- un partenariat à approfondir :

Il convient que les relations entre les différents acteurs éducatifs des territoires s'améliorent en passant de rapports antagonistes ou indifférents à des rapports de coopération. Pour que l'école soit au cœur de ce partenariat refondé, il est indispensable que la considération du corps enseignant soit renforcée, ce qui passe par une revalorisation de leur statut social. S'agissant des familles, il est également indispensable de leur garantir une condition matérielle et sociale décente et de la considération car elles ne rentreront dans une logique de partenariat qu'à condition de ne pas se sentir affaiblies.

Ce partenariat avec les familles n'est pas naturel dans l'école publique, la laïcité s'étant construite contre les milieux populaires à la différence du modèle de la communauté qui s'est imposé dans l'enseignement privé qui fait une large place aux familles. Les parents s'y sentent plus reconnus et apprécient notamment la disponibilité et l'accessibilité des directeurs d'école et des enseignants. Il convient dans l'école publique de permettre aux familles populaires de prendre la parole plus facilement.

S'agissant des instances péri-éducatives (associations sportives, accueils de loisirs...), elles ont toutes leur place dans le cadre de ce partenariat remodelé notamment vis à vis des « perdants » de l'école qui peuvent retrouver de la confiance et de la dignité dans ces temps périphériques où ils peuvent être mis en situation d'acteurs et de réussite.

#### Conclusion :

Il importe d'inventer une nouvelle culture relationnelle dans un contexte de multiplication des acteurs locaux. Il est plus que jamais nécessaire d'expérimenter des dispositifs concrets relationnels (ex : cafés de parents dans les centres de loisirs) facilitant le dialogue et compréhension réciproque dans des temps qui ne soient pas uniquement des temps de réunions souvent perçus comme intimidants. ....Et de se souvenir qu'une situation donnée n'est pas naturelle mais toujours créée par les circonstances historiques.

## **ATELIERS DE L'APRES MIDI : LA PARTICIPATION DES FAMILLES AUX PROJETS EDUCATIFS DE TERRITOIRES : ENJEUX, FREINS ET CONDITIONS**

L'après-midi était consacré à l'échange et à la réflexion sur les pratiques et les enjeux de la participation des familles aux projets éducatifs de territoires.

4 ateliers réunissaient chacun une vingtaine de participants représentant les différents acteurs éducatifs présents.

### **Atelier n°1**

Encadrement :

Animateur 1: Renaud GAUTRON, Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DDJS 79

Animateur 2: Alain CANCEL, Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DDJS 79

Secrétaire 1: Fabienne ALLEMANDOU, Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, DDJS 79

Secrétaire 2 : Stéphanie SEDILLOT, Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, DDJS 79

### Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Les animateurs invitent les participants à réfléchir sur les différentes représentations que l'on peut avoir d'un "projet de territoire".

Selon la CAF, avant de parler de projet, il faut d'abord partir des *besoins*, cela suppose un diagnostic *partagé* qui doit être validé au préalable par ces différents acteurs qui doivent construire ensemble, cela revoie à une *méthodologie* de projet.

Animateurs : comment ça se passe alors concrètement ?

CAF : on part du besoin identifié, on réfléchit au choix des partenaires qui dans un deuxième temps vont ensemble faire appel à un prestataire qui va répondre à ce besoin, par exemple sur la petite enfance on réunit les élus (Pays, Communauté de Communes, Communes), les structures de la petite enfance, l'Etat.

Le choix des partenaires qui vont travailler à la construction du projet de territoire apparaît être une étape capitale dans la mise en place d'une réflexion territoriale, ces différents partenaires devant être en capacité de travailler ensemble dans une logique d'intérêt général.

Animateurs : Est-ce que la notion d'intérêt général peut être le moteur d'un projet territorial ?

Le groupe : Pas seulement, les partenaires pourront se rassembler autour de la notion de "territoire de vie" d'où va découler un diagnostic, c'est-à-dire un constat partagé par tous. On doit toujours partir d'un constat partagé pour bâtir un projet de territoire.

Animateurs : On pourrait alors dire qu'un projet de territoire est un projet de société qui s'adresse aux habitants de ce territoire.

### Pourquoi un projet de territoire ?

Animateurs : "A qui profite le projet ?"

Il est facile de répondre à cette question dans la mesure où on s'adresse toujours à un public dans le cadre d'un constat partagé qui a identifié ce public bénéficiaire du projet.

Animateurs : Est-ce que dans les pratiques et plus précisément dans vos pratiques, vous avez le sentiment que le projet est bien en cohérence avec les attentes du public, notamment des familles ?

Cela renvoie à la question de l'évaluation et la capacité de faire évoluer le projet. Il est alors rappelé l'importance de la souplesse de l'évaluation qui doit pouvoir s'effectuer tout au long du processus de la mise en oeuvre du projet.

Les Francas rappelle le travail de formation des élus indispensable pour rendre acteur le public bénéficiaire du projet de territoire et précise que le projet associatif des Francas s'inscrit dans cette démarche de prise d'initiative des publics visés.

LA CAF soulève la question de comment rendre les familles "acteurs" du projet alors qu'elles sont dans un fonctionnement avant tout de consommation.

Animateurs : comment passe t-on de consommateur à acteur ?

Exemple du projet d'ouverture d'une halte-garderie sur le territoire de St Aubin du Plain :comment associer les familles autrement que dans la phase de recensement des besoins, alors que le projet ne verra le jour que dans 2 ans ?

Il faut bien prendre en compte l'existant, ce qui fonctionne déjà sans « faire à la place ».

Pour les familles les plus en difficulté, l'intervention d'un médiateur peut se révéler intéressante. Exemple : un "groupe de parole" pour les familles en difficulté, on sait que cela ne fonctionne pas, la démarche n'est pas attractive, elle ne permet pas de participer. Les réunions d'une manière générale ne fonctionnent pas.

Animateurs : lorsque l'on parle "d'attractivité de la démarche", n'est -on pas dans de la manipulation par des professionnels ?

Le groupe : Faire en sorte de faire changer les personnes en les faisant participer à ce changement, ce n'est pas les manipuler, c'est faire de l'éducation populaire.

L'Inspection Académique : Dans la notion de projet de territoire on ne doit pas occulter la volonté politique qui définit des objectifs généraux ; ceux- ci renverraient à l'intérêt général dont on parlait tout à l'heure, et se déclinent en objectifs opérationnels qui seraient ceux du projet territorial.

#### Comment les familles participent-elles ?

Dans le cas précis de St Aubin le Plain (projet de halte-garderie), les retours des familles sont quasiment inexistantes pour de multiples raisons qui sont bien souvent difficiles à analyser. Les familles évoquent généralement des contraintes d'organisation : jours mal choisis, horaires également inadaptés aux familles, ...

Ceci renvoie à l'importance de l'adaptation pour toucher les familles. Les modalités d'approche doivent être en adéquation avec le public. C'est particulièrement vrai sur les temps choisis.

Exemple : une expérience menée en Charente-Maritime a montré que les femmes immigrées d' un quartier sont plus disponibles en milieu de matinée en semaine.

La CAF fait part d'une enquête menée auprès des familles qui a pris la forme d'un questionnaire. Celui-ci a été envoyé par courrier, puis suivi d'une relance téléphonique qui a donné lieu à un rendez-vous pour un entretien à domicile.

Les modalités de compte-rendu de cette enquête ont été déterminées par la commune (jour, heure) ce qui a eu pour effet de freiner la participation des familles dans la mesure où l'adaptation essentielle que l'on évoquait tout à l'heure n'a pas été prise en compte. Très peu de familles ont assisté au retour de cette enquête.

Cela démontre que même avec une bonne volonté au départ des obstacles techniques (dans ce cas précis, il s'agit de la responsabilité de l'organisation du compte rendu de l'enquête qui est laissé à la commune) peuvent conduire à écarter les familles du processus.

Le groupe évoque le fonctionnement assez changeant des familles. Bien souvent lorsque l'âge des enfants qui composent la famille n'est plus dans la tranche d'âge prise en compte par une action

identifiée par le projet de territoire (ex ; projet d'ouverture d'une halte garderie) la famille délaisse alors la réflexion : "une fois que le problème est réglé on ne se sent plus concerné"

Animateurs : parlons maintenant des accueils de mineurs

La plus-value éducative des accueils de mineurs ne fait pas suffisamment partie des représentations qu'en ont les familles. Les familles réduisent les temps d'accueil du mercredi après-midi ou du soir à de la garderie dans une relation de prestation de service.

Le personnel d'encadrement a à faire face à une demande des familles à "la carte" tout en revendiquant un discours éducatif.

La question de la communication à l'égard des familles apparaît alors centrale et doit être adaptée en fonction de l'accueil.

Les Francas rappelle que la participation des familles ne se décrète pas, c'est un long processus qui doit d'abord s'appuyer sur de la confiance, qui se bâtit petit à petit.

Le turn-over important des personnels d'encadrement ajoute une difficulté dans ce processus de confiance.

Animateurs : mais est-ce que les familles ont besoin de savoir que ces accueils ont une plus-value éducative ? Quel est l'enjeu de cette communication ?

LA CAF : oui c'est important; le cadre doit être rappelé lors de l'inscription au centre.

L'I.A. : oui c'est important de communiquer sur cette plus-value même dans le cadre de temps d'accueil très court

Animateurs : Quelles sont les formes de participation des familles ? Participent-elles aux comités de pilotage ? Sinon quels sont les freins ?

La participation des familles peut prendre différentes formes, en ce qui concerne la représentation des familles au sein des comités de pilotage on trouve généralement les associations de parents d'élèves.

En fonction des thèmes, on peut également associer des parents sur des actions ponctuelles, comme l'encadrement de sorties.

Exemple de la commune de Cerizay qui expérimente la présence de parents dans les établissements scolaires (5 écoles) sous la forme de "café des parents".

Que faut-il retenir ?

Animateurs : Si l'on essaye de résumer nos propos, que doit-on noter d'important ?

On doit s'appuyer sur la pédagogie de *l'éducation populaire* :

Ne pas hésiter à varier les formes pour toucher les familles, à être dans la répétition, et faire preuve d'adaptation et de souplesse

Bien avoir en tête ce qu'on attend des familles, quelle place est-on prêt à leur donner dans le projet ?

Etre au clair dans les limites de leurs interventions possibles.

Donner aux familles la place que la famille veut prendre en tant qu'acteur, cette place devant être acceptée et partagée par tous.

La notion de *la légitimité* des familles pour "franchir" la porte d'une collectivité locale en tant qu'acteur éducatif local à part entière se pose.

L'I.A. rappelle que la place qu'occupe à l'heure actuelle les parents à l'école ne s'est pas imposée spontanément mais a fait l'objet d'un long processus, de retours en arrière parfois pour finalement être formalisé dans un règlement.

Le questionnement de la place des parents sur les temps péri-scolaires, les accueils de loisirs est toujours présent. On peut également judicieusement s'appuyer sur les compétences de certains parents pour les associer au projet.

Animateurs : la réglementation en vigueur prévoit que les projets éducatifs et pédagogiques doivent être communiqués aux parents. Au-delà de l'aspect réglementaire, cela peut être un bon moyen pour engager une relation de confiance et communiquer sur la plus-value éducative offerte sur ces temps d'accueil.

Le groupe fait part d'un souhait de pouvoir se former sur la communication en direction des familles et sur l'accueil des familles.

L'accueil des familles est un aspect essentiel de la communication globale à mettre en place avec elles. Il ne faut pas le négliger cependant il faut être vigilant. Il faut s'assurer que les modalités d'accueil imaginées par l'équipe d'encadrement sont en adéquation avec la disponibilité des parents.

Ex : l'accueil du matin dans une halte-garderie.

Il s'agit aussi de ne pas culpabiliser les parents mais de prendre en compte la superposition des responsabilités qui sont parfois les leurs.

A l'inverse des activités "inter-parents" voient le jour dans certaines structures pour permettre aux parents d'échanger entre eux selon des modes conviviaux, l'objectif étant de leur permettre de se retrouver entre eux pour "s'amuser", pour ensuite les amener à des temps de convivialité "parents-enfants".



## Atelier n°2

Encadrement :

Animateur 1: Betty DUPEYRON, Déléguée départementale des Francas

Animateur 2: Patricia LANGOUTTE, Déléguée régionale des Francas

Secrétaire 1: Jean-François MINIOT, Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres

Secrétaire 2 : Laurent POMMIER, vice président de la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres

### Les questions pertinentes soulevées pendant le débat :

- La consommation des loisirs peut-elle être une porte d'entrée vers une autre forme d'investissement ?
- Comment passer de l'informel au formel et est-ce bien nécessaire ?
- Jusqu'où a t'on envie que les parents entrent dans les structures éducatives ?
- Jusqu'où doit-on entrer dans les familles ?
- En tant que professionnel comment fait-on ou comment devons nous faire ? Est-on formé pour accueillir les parents ?

		Éléments favorables	freins
<b>Expériences (répartition à partir des formes de participation des familles)</b>	communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les inscriptions support de réunion d'information</li> <li>• Les commissions enfance lorsqu'elles sont bien aménagées (temps de parole des parents)</li> <li>• Le besoin d'être rassuré, des questions autour de la sécurité, le contenu, les cadres des activités</li> <li>• Les accueils parents pensés et aménagés</li> <li>• Les accueils informels</li> <li>• Les espaces et temps prévus, points rencontres parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La méfiance</li> <li>• Les difficultés sociales, les parcours de vie compliqués</li> <li>• Les parents exposés, jugés</li> <li>• Une mauvaise efficacité des supports de communication</li> <li>• Faire « venir » « convoquer »</li> <li>• Peu de temps à consacrer à l'accueil</li> <li>• Les fonctionnements particuliers : ex : ramassage en bus</li> </ul>
	loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorties à la journée</li> <li>• Les activités ponctuelles, spectacle, piscine</li> <li>• Les soirées « animation »</li> <li>• Les goûters, les fêtes.</li> <li>• Les rencontres sur des thèmes sensibles : (Suicide des jeunes, conduites à risques...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sont avant tous consommateurs</li> <li>• L'implication a long terme est rare</li> <li>• Notre vocabulaire souvent peu accessible.</li> <li>• Les enfants n'ont pas toujours envie que les parents sachent ce qu'ils font (surtout pour les ados)</li> </ul>
	Co-animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conventions tri-partite d'engagement</li> <li>• Les élections de parents représentatifs</li> <li>• L'accompagnement de projet de parents</li> <li>• Faire confiance aux parents : (accompagnement)</li> </ul>	
	Dispositifs (comité de pilotage,...), définition du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'engagent ceux qui connaissent la structure depuis longtemps, sont de la commune.</li> <li>• Habitude de participation depuis que l'enfant est tous petit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles « consommatrices » trop impliquées ailleurs</li> <li>• Méconnaissance du rôle, de la fonction, de la situation des structures.</li> <li>• Parents dévalorisés</li> </ul>
	Vrac	...	...

	Ce que ça produit de positif	Ce qui est insatisfaisant
<b>Enjeux (de la participation des familles)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des repères plus fort pour les enfants produit par une co-éducation</li> <li>• Préserver l'intégrité de l'enfant et une cohérence éducative autour de l'enfant</li> <li>• Une légitimité apportée par la critique des familles</li> <li>• Vérifier, faire valider, faire évoluer ces pratiques éducatives</li> <li>• Associer les parents, c'est les rendre plus exigeants.</li> <li>• Consolidation des apprentissages.</li> </ul>	

### **Atelier n°3 :**

Encadrement :

Animateur 1: Mattieu BERNARDIN, Chargé de mission enfance-jeunesse, FD des familles rurales

Animateur 2: Michel QUILLET, Délégué général de la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres

Secrétaire 1 : Yasmina HADJEB SOURDILLAT, Chargée de mission, FD des Familles Rurales

Secrétaire 2 : Gil DROUVILLE, Délégué départemental des Foyers ruraux

Introduction et présentation de l'atelier par Mattieu BERNARDIN

#### Animateurs :Quelles sont les formes de participation des familles ?

Fabrice LIAIGRE (animateur Amailloux « Pause café ») : cela paraît utopique d'associer pleinement les parents au projet éducatif.

Il y a eu un essai d'impliquer les parents par des temps de « bavardage » tous les mardis de 9 à 10 H avec une pause café : des temps d'échanges avec les animateurs (objectif : communiquer et servir de diffusion). Au début, il y avait un vrai questionnement sur l'animation, aujourd'hui le lieu est plus un temps qui est investi par les parents (en nombre) et tournent autour de discussions « autres ». Il est difficile de revenir au sujet initial.

Célia TECEDIRO (Point de mire « Café des parents ») : Un temps convivial du même type a été mis en place à Cerisay.

L'idée a été d'abord de proposer une « pause café » aux parents pour les amener ensuite vers des « discussions ».

C'est une action qui part d'un partenariat avec les écoles et Point de mire (bénévoles et salariés) sur la base du constat que des parents « traînaient » à la grille de l'école.

Cela nécessite d'être présent et aller vers les parents.

Fabrice LIAIGRE : Trop d'infos diffusées tuent l'info

Les parents sont trop informés et estiment que les animateurs sont des professionnels ; ils leur font confiance et ne cherchent pas spontanément à s'investir.

Karine BRANDEAU (VOUILLE) : Donner de l'info c'est bien mais cela ne permet pas que les parents soient acteurs.

Il est en plus difficile et délicat d'impliquer les parents dans le projet éducatif quand ensuite ce qui est proposé n'est pas mis en place

Bernard GERMOND (Principal collège Airvault) : Certains parents (un petit noyau) s'intéressent à la vie administrative du collège (ils sont déjà impliqués par ailleurs) ; ils font partie des classes moyennes ; il y a dialogue de classe (classe moyenne qui parle à classe moyenne). La participation des familles est donc limitée.

Il serait souhaitable que les parents s'impliquent mais ça ne marche pas ; il y a des freins de part et d'autre dus aux représentations et à des enjeux de pouvoirs

Il y a quelques années, le personnel enseignant vivait la présence des parents comme une perte de pouvoir. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas et les parents sont présents mais cependant à condition qu'ils restent « à leur place ».

La résistance aux changements persiste : les enseignants ont peur d'être remis en cause et d'être jugés. Du côté des parents, il y a retrait par rapport à l'école. Pour eux, l'école est OPAQUE.

Pour autant, l'idée que des parents pourraient participer sur des temps de cours aujourd'hui est « acceptée » par les enseignants (afin que les parents voient que le collège n'est plus celui qu'ils ont connu).

Il y a en plus un bon partenariat avec les partenaires associatifs (APS et autres actions dans le collège).

Bruno MAHIET (CSC St Varent) : Depuis deux ans une commission Animation a été mise en place : C'est difficile, car les parents ne comprennent pas toujours la langage : exemple CTL, APS etc ....

Les parents au départ faisaient des remarques sur le centre en commission ado ; ils étaient assez critiques sans pour autant être force de propositions. Aujourd'hui, ils travaillent sur les règlements intérieurs et sur les idées de projets.

Il y a un changement de regard des parents qui ont participé car ils se connaissent mieux et sont fiers de faire partie de cette commission.

Amandine BOURRY : (CSC Mauléon) : A Mauléon, au CSC, il y a des commissions depuis huit ans mais les parents s'essouffent. Il faut proposer aux parents du "concret" (exemple : travailler sur le goûter).

Bernard GERMOND : Au collège, ont été organisées des soirées info débat à destination des parents en difficultés mais elles n'ont pas eu de succès.

Corinne GELIN ( association ESN Niort) : Il est difficile de faire participer certaines catégories de parents. A Niort, 13 écoles ont été regroupées au niveau activités physiques et sportives avec un travail sur le projet éducatif. Les parents ont participé à cette définition mais seulement ceux issus des "classes moyennes". Les autres parents s'expriment à la sortie de l'école sans s'investir dans un projet qu'ils considèrent comme contraignant ou pas abordable. Certains sont complexés et n'osent pas s'exprimer devant un groupe.

Il faut être vigilant à ne pas culpabiliser les parents : par exemple, parler équilibre alimentaire à des parents en difficulté c'est les mettre encore face à ce qu'ils ne peuvent pas faire.

Anthony GRELLIER (CSC Nueil les Aubiers) : La commission Enfance jeunesse du CSC ne fonctionne pas car les personnes sont déjà impliquées ailleurs.

Pierre MERCIER (Administrateur CSC Mauzé) : Le contrat de projet du CSC prévoit une meilleure implication des familles à la vie du CSC

Cela passe par l'aide aux devoirs car par mi le public touché il y a les familles les plus en difficultés.

C'est également :

- la circulation d'un questionnaire à remplir et la diffusion du règlement intérieur.
- des contacts avec les familles lors de la prise en charge des enfants
- des rencontres de l'équipe d'animation avec les enseignants 2 fois par mois

C'est ce qui a permis que ces parents viennent à d'autres activités du CSC. Ces mêmes ont fait venir d'autres familles "en difficulté"

Des manifestations organisées par le CSC sont aussi l'occasion d'interpeller les familles : exemple de la semaine info prévention santé avec les pompiers, les gendarmes, le collège et les écoles.

Une journée festive avec la présentation des réalisations.

Nathalie FRESNEAU (Educ Jeunes enfants Brioux) a animé des ateliers

Ca a bien marché et les parents ont pris en charge des animations.

Le parent est replacé dans son rôle de premier éducateur. La notion éducative était abordée par la pratique

Mattieu BERNARDIN (Fédération départementale FAMILLES RURALES)

Quand les parents sont acteurs, ils se sentent valorisés et impliqués. Il est important de partir des compétences des personnes, important de prendre du temps.

Les commissions sont des temps formels (même si c'est plus difficile)

Michel QUILLET :Souhaitez-vous vraiment la présence des parents ? Quels sont les freins et les conditions de cette implication ?

C'est quelquefois plus compliqué avec les parents. Il faut six mois pour mettre en place une action ou une réunion alors que seuls (les animateurs) ça serait fait en deux coups de fil.

C'est un travail de fourmi pour être en confiance

Comment emmener les parents à être dans une démarche de mieux pour les enfants ?

Mettre en place des actions autour de la participation des familles (comme "Pause café") a un coût. Il faut trouver les financeurs et qu'ils soient prêts à attendre pour un résultat concluant.

Les livres du type "ETRE BONS PARENTS EN 10 LECONS" peut générer chez certains parents le sentiment qu'ils ne sont pas dans la norme. Ceux-la n'ont plus confiance dans leur mission éducative et il est difficile de les re-mobiliser sur un groupe de parents.  
Il est important de valoriser le savoir faire des parents

Pascale FERCHAUD (Conseillère péda EDUC Nationale) : Dans les IUFM la question des parents n'est pas abordée.

Les professeurs débutants ont peur des parents et n'ont pas conscience que les parents ont également peur d'eux.

Aujourd'hui le recrutement des instituteurs c'est niveau licence (BAC +3) ; donc ils ne connaissent pas les difficultés scolaire et viennent de milieux plus favorisés.

La FCPE a organisé une réunion de parents sur l'orientation sans professeurs ; il y a eu une GRANDE PARTICIPATION. La communication est importante tout comme l'organisateur. Dans l'invitation, il était indiqué "les parents parlent aux parents"

#### CONCLUSION :

- La participation des parents se produit dans la convivialité et elle produit de la convivialité.
- Elle passe également par la valorisation des parents, la mise en évidence de leur savoir faire.
- Pour mobiliser les familles, il faut aussi faire voir aux gens qu'on s'intéresse à eux.
- Avant de demander aux parents de s'investir, il faut leur permettre de venir "faire" ce qui contribue à la valorisation des parents par rapport à leur propre enfant

#### **Atelier n°4 :**

Encadrement :

Animateur 1: Jean-Noël LERIDON, Délégué départemental de la Fédération des Centres socioculturels

Animateur 2: Jean-François SALESSES, Directeur du centre socioculturel de Nueil les Aubiers

Secrétaire 1: Stéphane AYRAULT, Directeur du centre socioculturel de Airvault

Secrétaire 2 : Pascale RIVAUD, Directrice de la MPT Champclairiot-Champommier

#### Les expériences :

Un tour de table permet d'évoquer « Pelle-Melle » différentes expériences concrètes de participation des familles et ainsi de présenter plusieurs formes de participation envisageables et/ou d'outils pour y parvenir.

La première forme de participation des familles repose sur leur connaissance de la structure et de son projet qui vise à recueillir leur adhésion, qui permet de susciter leur intérêt. Il s'agit d'un premier degré d'implication. Cela implique la mise en œuvre d'une bonne communication :

Mise en place d'une Charte d'accueil envoyée aux parents pour la première venue des enfants au sein d'un Centre de Loisirs.

Donner des repères aux parents: par exemple la création de tee-shirts portés par les animateurs afin de donner les moyens aux parents de les identifier et de se mettre « en relation ».

Accueillir les parents autour d'un café.

Rassurer les parents, sensibiliser les parents au fonctionnement du Centre de Loisirs.

Café au sein des écoles (dans un lieu de partage) afin d'échanger sur des sujets divers. Ce sont les parents qui accueillent pas les professionnels. Ce qui offre une certaine légitimité vis à vis des autres parents. Si ces groupes au départ pouvaient être considérés comme des « Groupes de parole », l'expérience a été élargie: volonté de ne pas stigmatiser un public.

Bilan annuel avec les parents autour d'un moment convivial.

L'écoute des familles et de leurs attentes est également propice à leur inscription dans le projet éducatif comme en témoignent plusieurs expériences de consultations des parents citées au cours de l'atelier. A partir d'une enquête menée auprès des parents des propositions d'actions ont émergé : création d'un accueil 9-12 ans, mise en place d'un point info-famille pour toucher plus de familles ou encore réalisation de mallettes installées dans chaque accueil péri scolaire.

Suite à une enquête, une association de parents d'élèves a rebondi pour faire des propositions.

Est évoquée enfin, la forme la plus directe de participation avec l'évocation d'interventions de parents dans la mise en place, la conduite ou l'encadrement d'activités.

#### Les freins :

C'est en identifiant les freins à la participation des parents dans les projets que l'on peut les surmonter et envisager avec les familles l'implication qui leur correspond le mieux. Un temps est donc consacré à ce qui entrave l'implication des familles dans les projets éducatifs de territoires.

Vigipirate a entraîné la suppression des rencontres entre parents.

Certains parents entretiennent avec le collège un rapport complexe et cela en raison de leur passé de collégiens. Il est alors difficile de les amener à s'impliquer dans ce cadre.

Il y a un écart entre la demande et la proposition, entre ceux qui apportent leur point de vue et ceux qui sont véritablement touchés. La participation de familles au projet éducatif n'implique pas forcément une réponse aux attentes des familles.

Il y a une réelle difficulté pour les animateurs de se détacher du volet animation pour l'accueil des parents. Une plus grande disponibilité serait intéressante mais elle demande plus de moyens.

Il faut être conscient que la participation des familles s'obtient après un long travail sans arrêt entretenu car les familles s'investissent ponctuellement.

Les personnels ne sont pas formés pour accueillir les parents. Une formation sur cette axe serait souhaitable.

La professionnalisation des structures a peut-être mis des freins dans cet engagement des familles.

#### Conditions et enjeux de la participation des familles :

Un échange a ensuite lieu autour des conditions et des enjeux de la participation des familles :

Concernant les aspects techniques de la participation des parents :

L'investissement des familles ne doit pas être fait dans la contrainte.

Mais il est tout à fait envisageable de faire passer un message du type « nous avons besoin de vous » qui est valorisant pour les parents. Les parents ont besoin dans ce cas d'être positionnés sur des missions concrètes.

Il faut créer des lieux et des temps conviviaux (échanger, faciliter le relationnel) afin d'informer pour envisager plus...

La communication est l'outil incontournable pour favoriser l'investissement des familles.

Il faut trouver des systèmes de communication au plus près (infos aux familles)

Il faut trouver des prétextes à la rencontre pour connaître les besoins (accueil le mieux approprié).

Il serait souhaitable que des temps d'accueil des parents soient mis en place au sein des Centres de Loisirs avec des personnes spécifiquement prévues à cette fonction.

L'implication des familles est facilitée quand il y a un projet qui fédère: il est donc important de trouver des projets innovants.

Les parents doivent être envisagés comme des acteurs et non comme des consommateurs.

Les parents sont responsables de l'éducation des enfants. Il s'agit avant tout de « positiver » cet aspect par une volonté de participation.

Le maillage des structures existantes à travers le partenariat facilite et favorise la participation des familles dans les projets.

Cercle vertueux : La participation des parents est importante car c'est en travaillant ensemble qu'on apprend vraiment à se connaître.